

REGLEMENT du CHALLENGE DEPARTEMENTAL

de TREC du VAL D'OISE 2024

01/10/2023 : Avenant au règlement du challenge départemental de TREC CLUB 2024.

Classement « CHALLENGES DEPARTEMENTAUX de TREC 2024 » :

Ce classement est obtenu par l'addition de la meilleure performance obtenue dans la même série. Les classements du challenge TREC.

- Calcul du classement "individuel" : 2 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement challenge 2024".
- Calcul du classement "équipe" : 1 meilleure performance + finale (coef. 1.5) == Total général du "Classement challenge 2024".

Pour un cavalier montant plusieurs chevaux dans la même épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte pour le classement challenge. La participation à la finale est obligatoire. Seuls les résultats des concours FFECOMPET ou SIF enregistrés sur FFE sont pris en compte. Pour un cavalier engagé sur plusieurs niveaux de championnats Clubs ou Poneys, seul le classement dans le championnat le plus élevé sera pris en compte pour le classement championnat Clubs ou Poneys.

Dans chaque épreuve, un cavalier ne sera classé qu'une fois dans le 1^{er} quart de chaque classement. La suppression des doublons de places se fera à partir du classement final du 1^{er} ¼ de chaque épreuve. C'est la meilleure place qui sera retenue dans le classement définitif. En cas d'égalité de place dans deux séries de championnats, c'est la place dans la série la plus élevée qui est retenue.

Cette actualisation du : **23/10/2023** annule l'édition précédente.